

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 5 décembre 2022 à 20 h 00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

2022-12-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

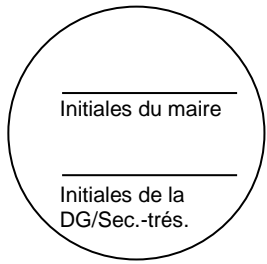
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022
5. Première période de questions du public
6. Autorisation des comptes
7. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Travaux publics
 - c. Régie incendie
 - d. Loisirs
 - e. Environnement
 - f. Trans-Appel
 - g. Urbanisme
8. Déclaration du registre public des dons et autres avantages (art. 6 Loi éthique et déontologie)
9. Dépôt des Déclaration des parties liées
10. Dépôt des intérêts pécuniaires
11. Affectations et transferts
12. Calendrier des séances du conseil
13. Nominations des maires suppléants pour l'année 2023
14. Avis de motion règlement 2023-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2023 et dépôt du projet de règlement 2023-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2023



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

15. Résolution pour paiement du décompte progressif no 1 pour les travaux de pavage de la rue St-Antoine dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023
16. Autorisation de signature du décompte progressif no 1 pour les travaux de prolongement de réseaux sur le chemin Marcotte dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023
17. Autorisation de signature de réception définitive et libération de la retenue pour les travaux du 11^e rang dans le cadre du RIRL an 3.
18. Résolution approuvant les dépenses relatives aux travaux d'amélioration subvention PAVL-PPA_ES dossier 00032372-1-42095 (5)-20220606-015

HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

19. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – novembre 2022

LOISIRS ET CULTURE

20. L'Étincelle – Vœux du temps des Fêtes
21. Tournoi M-13 M-15

AUTRES

22. Affaires nouvelles et suivi : commandite pour l'album de finissant
23. Deuxième période de questions
24. Correspondance
25. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2022-12-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2022.

2022-12-03

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2022

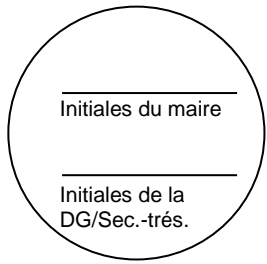
Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2022.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de public présent, pas de questions.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

2022-12-04 6. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
appuyé par le conseiller Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

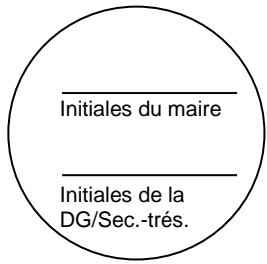
QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Liste des paiements émis (du 2022-11-09 au 2022-12-06)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	NomDescription	Montant
202200779 (I)			2022-11-10	1287	Centre Régional le Bel Âge	100,00 \$
202200780 (I)			2022-11-11	15	ADMQ	458,75 \$
202200781 (I)			2022-11-11	322	CLUB OPTIMISTE DE	200,00 \$
202200782 (I)	8125		2022-11-11	10	CHEVALIERS DE COLOMB	500,00 \$
202200783 (I)			2022-11-11	1355	EUROFINS ENVIRONEX	148,32 \$
202200784 (I)			2022-11-11	28	hydro	21,76 \$
202200785 (I)			2022-11-11	32	INFOTECH	1 897,09 \$
202200786 (I)			2022-11-11	1252	CLÔTURES ORFORD INC.	5 983,17 \$
202200787 (I)	8126		2022-11-11	1325	MAISON DE LA FAMILLES	500,00 \$
202200788 (I)			2022-11-11	102	PAVAGE PREFONTAINE INC	12 278,57 \$
202200789 (I)			2022-11-11	744	TABLE DE CONCERTATION	225,00 \$
202200790 (I)			2022-11-11	62	VILLE DE WINDSOR	423,41 \$
202200791 (I)			2022-11-24	723	AXION	80,43 \$
202200792 (I)			2022-11-24	28	hydro	789,51 \$
202200793 (I)			2022-11-24	28	hydro	109,23 \$
202200794 (I)			2022-11-24	28	hydro	321,00 \$
202200795 (I)			2022-11-24	906	COMITÉ ÉLÉ DU VAL-SAINT-	100,00 \$
202200798 (I)			2022-11-29	1487	Ministère de l'Environnement	remboursé par intérac 204,00 \$
202200797 (I)	8127		2022-11-30	1486	Groupe Lieutenant Inc.	entente virée de Stoke 100,00 \$
202200799 (I)			2022-12-02	1355	EUROFINS ENVIRONEX	195,46 \$
202200804 (I)	8128		2022-12-02	638	Fonds d'information sur le	25,00 \$
202200805 (I)			2022-12-02	28	hydro	293,16 \$
202200806 (I)			2022-12-02	28	hydro	28,97 \$
202200807 (I)	8129		2022-12-02	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES	108,54 \$
202200808 (I)			2022-12-02	62	VILLE DE WINDSOR	1 950,00 \$
202200809 (I)			2022-12-02	1204	9074-6827 Québec Inc.	2 223,44 \$
202200810 (I)			2022-12-02	475	ACIER DAVID SIMMONDS	748,65 \$
202200812 (I)			2022-12-02	929	ATELIER LAVOIE	34,49 \$
202200813 (I)			2022-12-02	811	LES CAMIONS INTER ESTRIE	686,14 \$
202200814 (I)	8131		2022-12-02	1412	Danovar inc.	2 868,63 \$
202200815 (I)			2022-12-02	1394	DRUMCO ÉNERGIE	44 805,76 \$
202200816 (I)			2022-12-02	1233	EUROVIA QUÉBEC	24 993,48 \$
202200817 (I)			2022-12-02	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.	254,23 \$
202200818 (I)			2022-12-02	94	GABRIEL COUTURE ET FILS	249,40 \$
202200819 (I)			2022-12-02	789	ÉNERGIE SONIC INC.	3 268,71 \$
202200820 (I)			2022-12-02	1365	LES ENTREPRISES JF	1 902,84 \$
202200821 (I)			2022-12-02	977	IN-FO.CA	827,79 \$
202200822 (I)			2022-12-02	1176	FRÉDÉRIK BERNIER	117,41 \$
202200823 (I)	8132		2022-12-02	1484	Gouttières Aluminium	2 583,48 \$
202200824 (I)			2022-12-02	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202200825 (I)			2022-12-02	499	GRANULAB PLUS	1 379,70 \$
202200826 (I)			2022-12-02	899	JEAN-LUC TREMBLAY	60,00 \$
202200828 (I)			2022-12-02	35	LOCATION WINDSOR INC.	206,76 \$



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

202200829 (I)		2022-12-02	1358	MARIE-CÉLINE CORBEIL	105,00 \$
202200830 (I)		2022-12-02	1440	Outils Pierre Berger de l'Estrie	733,54 \$
202200831 (I)	8133	2022-12-02	1413	Pompquip inc.	1 296,05 \$
202200832 (I)		2022-12-02	1072	PHILIPPE LAPLANTE	60,00 \$
202200833 (I)	8134	2022-12-02	1245	PORTES DE GARAGE	155,22 \$
202200834 (I)		2022-12-02	89	RAYMOND CHABOT GRANT	4 254,09 \$
202200835 (I)		2022-12-02	947	ROLLAND CAMIRÉ	105,00 \$
202200836 (I)		2022-12-02	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	293,47 \$
202200837 (I)		2022-12-02	1070	SANIKURE	795,22 \$
202200838 (I)		2022-12-02	946	Sherlenn Hydraulique et	9,29 \$
202200839 (I)		2022-12-02	1395	Sidevic	607,97 \$
202200840 (I)		2022-12-02	1442	Traction Sherbrooke (555)	571,32 \$
202200841 (I)		2022-12-02	758	USD GLOBAL INC	2 492,66 \$
202200842 (I)		2022-12-02	1314	VINCENT CÔTÉ	105,00 \$
202200843 (I)	8135	2022-12-02	1483	VBL Autocentre inc.	287,43 \$
202200844 (I)		2022-12-02	14	VIVACO groupe coopératif	1 089,93 \$
202200845 (I)		2022-12-02	60	PIECES D'AUTO BILODEAU	624,11 \$
202200847 (I)		2022-12-02	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	349,82 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000 128 325,14 \$

Total des paiements 128 325,14 \$

Total des paiements émis par type **Total des chèques** 10 731,16 \$

Total des dépôts directs 117 593,98 \$

128 325,14 \$

Total des paies émises (du 2022-11-09 au 2022-12-06)

Dépôt direct: 16 271,88 \$

Chèque: 0,00 \$

Total: 16 271,88 \$

7. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

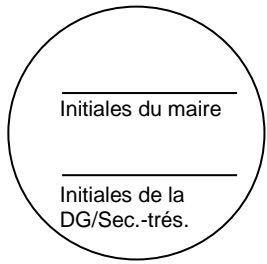
- Il y a eu concertation avec les maires des municipalités membres de la Régie incendie pour l'adoption du budget en demandant que celui-ci augmente de 3% maximum.
- Les travaux électriques au parc Floral sont complétés. Le projet est presque terminé. Il sera finalisé l'an prochain. Il faudra entre autre sécuriser l'aire d'entreposage adjacente au parc.
- Les travaux de prolongement des réseaux sur le chemin Marcotte sont bien avancés.
- Les travaux de branchement de la génératrice au garage sont en cours.

b) Travaux publics : Le conseiller Gilles Perron mentionne qu'il y a un problème de gravier qui se retrouve dans le fossé après le déneigement sur St-Amant et de Bellevue suite au nouveau rechargement qui vont bloquer les ponceaux.

c) Régie des incendies : Le conseiller Philippe Verly mentionne que le budget de la régie a été adopté avec une augmentation de 3%.

d) Loisirs: La conseillère Johanne Maurice mentionne que la parade de Noël de Windsor a eu lieu le 4 décembre. Le char allégorique a été un succès, on a eu beaucoup de félicitations. C'est à refaire l'an prochain, le comité a déjà des idées.

e) Dossier environnement : pas de sujet



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

f) Trans-Appel : Le conseiller Gilles Perron mentionne qu'il n'a pas eu de nouvelle réunion mais tiens à rassurer que le service de Transport Adapté n'est pas menacé suite aux dernières interventions dans les médias concernant les difficultés de financement de Trans-Appel.

g) Urbanisme : Le conseiller Philippe Verly mentionne que le CCU ne s'est pas réuni depuis le dernier conseil.

8. DÉCLARATION DES DONS ET AUTRES AVANTAGES

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le registre en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Éthique et la déontologie concernant la déclaration des dons et autres avantages. Pour l'année 2022, aucun dons et avantage n'a été reçu. Ce registre sera déposé sur le site internet de la municipalité.

9. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES PARTIES LIÉES

La directrice générale et greffière-trésorière certifie que les déclarations des parties liées des membres du conseil et des dirigeants ont été déposées à son bureau.

10. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale et greffière-trésorière certifie que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposées à son bureau.

2022-12-05

11. RÉSOLUTION POUR AFFECTATIONS ET TRANSFERTS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'affecter certaines sommes pour la réalisation des activités de financement et d'immobilisations :

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les retraits suivants :

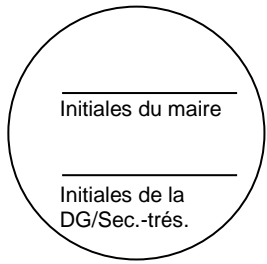
- Pour rembourser la part de la municipalité au règlement d'emprunt 2017-08 venant à échéance le 5 décembre 2022, utiliser un montant de 106 446 du surplus affecté;
- Pour rembourser la part du gouvernement trop financé au règlement d'emprunt 2017-08 venant à échéance le 5 décembre 2022, utiliser un montant de 96 972.88\$ de la réserve financière;

2022-12-06

12. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023 qui débuteront à 20 h les jours suivants :

- Lundi le 9 janvier
- Lundi le 6 février
- Lundi le 6 mars
- Lundi le 3 avril
- Lundi le 1 mai
- Lundi le 5 juin
- Lundi le 3 juillet
- Lundi le 14 août
- Mardi le 5 septembre
- Lundi le 2 octobre
- Lundi le 6 novembre
- Lundi le 4 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

2022-12-07

13. RÉSOLUTION POUR NOMINATION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de nommer un maire suppléant en cas d'absence du maire;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' entériner les nominations au poste de maire suppléant suivantes :

janvier et février 2023	Philippe Verly
mars et avril 2023	Gilles Perron
mai et juin 2023	Raymond Côté
juillet et août 2023	Jonathan Morin
septembre et octobre 2023	Johanne Maurice
novembre et décembre 2023	Sylvain Côté

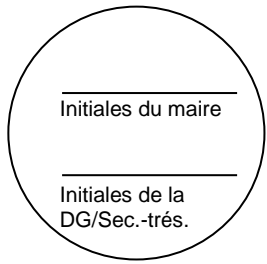
14. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2023-01 CONCERNANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2023 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-01 CONCERNANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2023

Le conseiller Gilles Perron, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2023-01 concernant taxation et la tarification pour l'année 2023
- dépose le projet du règlement numéro 2023-01 intitulé règlement numéro 2023-01 concernant taxation et la tarification pour l'année 2023

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

2022-12-08

15. RÉSOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 POUR LES TRAVAUX PAVAGE DE LA RUE ST-ANTOINE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT la réalisation complète des travaux de pavage réalisés sur la rue St-Antoine dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QU'une retenue de 10% est appliquée pour une période d'un an;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement du décompte no 1 au montant de 85 230.63\$ taxes incluses à Eurovia.

2022-12-09

16. RÉSOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE RÉSEAUX SUR LE CHEMIN MARCOTTE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par l'ingénieur Jean Beauchesne pour le décompte no 1 présenté par TGC pour les travaux de prolongement de réseaux sur le chemin Marcotte dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement du décompte no 1 au montant de 115 650.00\$ taxes incluses à TGC dès la réception des documents signés concernant les modifications techniques et administratives autorisées à la date du décompte.

2022-12-10

20. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE ET LE PAIEMENT DE LA RETENUE À EUROVIA POUR LES TRAVAUX DU 11^E RANG DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU RIRL AN 3.

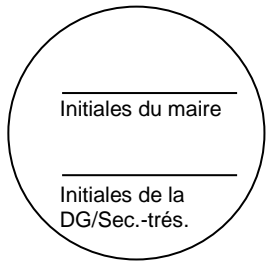
CONSIDÉRANT a recommandation de paiement du service d'ingénierie de la FQM pour la libération de la retenue et la signature du certificat de réception définitive pour les travaux de réfection et pavage des tronçons 101 et 102 du 11^e rang;

CONSIDÉRANT QUE la visite de chantier pour l'acceptation définitive a été effectuée le 17 novembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature du certificat d'acceptation définitive par la directrice générale

D'autoriser le paiement de la retenue au montant de 26 176.75 \$ taxes incluses à Eurovia.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

2022-12-11

22. RÉSOLUTION APPROUVANT LES DÉPENSES RELATIVES AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION SUBVENTION PAVL-PPA-ES DOSSIER 00032372-1-42095 (05)-20220606-015

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
appuyée par la conseillère Johanne Maurice
il est unanimement résolu et adopté

QUE le conseil de la municipalité de Val-Joli approuve les dépenses d'un montant de 35 091\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

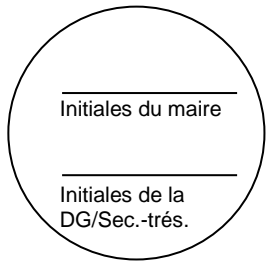
HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

24 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2022

- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- Test d'eau



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

- Rencontre CCU
- Élection du président du comité
- Demande de modifications du règlement de zonage C-7 pour ajout de l'usage « établissement liés à l'automobile »
 - CCU recommande de reporter la décision afin de déterminer des critères afin de limiter les nuisances dans le secteur
- Modifications de la résolution numéro 2022-11-22
- Installations septiques absentes
- 2 avis envoyés
- Dossier A : Visite du technologue 28 octobre 2022, contrat déposé le 31 octobre 2022 Documents reçu et permis émis le 2 décembre 2022
- Dossier B : Permis émis le 28 novembre 2022

Permis août	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2021	1	7	252700	3	0
2022	0	2	30000	0	0

LOISIRS ET CULTURE

2022-12-12 20. L'ÉTINCELLE-VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de Vœux du temps des Fêtes dans le journal L'Étincelle au montant de 173.25\$ plus taxes

2022-12-13 21. CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU TOURNOI M13-M15 SHERWOOD

CONSIDÉRANT QUE l'organisation du tournoi M13-M15 Sherwood a adressé une demande financière à la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'octroyer une aide financière de 100\$ au tournoi M13-M15 Sherwood

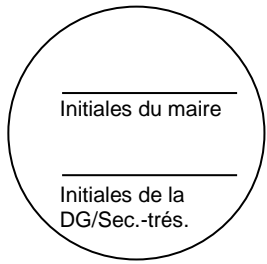
22. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

2022-12-14 22a COMMANDITE DE L'ALBUM DES FINISSANTS 2022

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour une commandite de l'album des finissants du Tournesol par l'achat d'une publicité;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'offrir une commandite de 135\$ pour l'achat d'une ½ page de publicité dans l'album des finissants 2022 du Tournesol.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 décembre 2022

23. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions

24. CORRESPONDANCE

Aucune

2022-12-15

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à **20h38**. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire
